



[www.vasyconfiance.org](http://www.vasyconfiance.org)

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 27 avril 2023

L'assemblée générale de l'association "**Vas-y ! Confiance !**" a eu lieu le jeudi 27 avril 2023 à 20 H au centre socio-culturel de MIRIBEL.

### Bureau :

Etaient présents :

Le président ouvre la séance à 20H, et souhaite la bienvenue à chacun.  
Il constate que le quorum requis pour la tenue d'une assemblée générale (moitié des membres actifs présents ou représentés) est atteint.

Nombre de présents : 9 + 2 invités

Nombre de représentés : 8

### Ordre du jour :

- Rapport moral et rapport d'activités
- Rapport financier
- Projets et prévisionnel
- Votes (rapport moral, rapport financier et budget)
- Elections
- Questions diverses

### **1/ Rapport moral et rapport d'activité**

Michel demande à Daniel de faire un point sur la situation politique et économique au TOGO :

Quelques repères :

- Politique
  - Crise : 4 coups d'état dans les pays limitrophes
  - Les partis politiques sont sous cloche et la presse est muselée
  - Le président est en place depuis 2005 (4<sup>e</sup> mandat au lieu de 2 prévus par la constitution)
  - Les prochaines élections législatives sont prévues avant la fin 2023 si les listes électorales sont mises à jour. L'opposition qui les avait boycottées en 2018, présente une coalition de 14 partis
  - Les relations avec la France sont très dégradées
- Economique

- Reprise après la pandémie. Le pays retrouve son niveau de 2018
- Présence des Chinois de plus en plus visible
- Développement des petits commerces
- Les secteurs de la santé et de l'éducation ne vont pas très bien, mais de nouvelles structures sont mises en place.
- Un gros effort financier a été fait pour booster le secteur agricole dans la région de Kara : création d'un parc agricole (aujourd'hui 7000 ha sont opérationnels).

✓ **Liens avec l'O.C.D.I :**

Nous avons reçu un rapport d'étape : au 31 mars 2023

- Montant du crédit mis à disposition par Vas-Y-Confiance : 7 279 782 FCFA (11 98 €)
- Total crédit donné : 5 700 000 FCA
- Total crédit remboursé : 1 770 000 FCA
- Taux de recouvrement : 29 %
- Début des remboursements : janvier 2023
- Nombre de bénéficiaires : 16 (petits commerces, élevage, alimentation)
- Durée de remboursement : 12 mois
- Taux d'intérêt : 8 %

✓ **Hospitalières :**

La situation est très difficile. Sœur Elise est très isolée et a beaucoup de difficultés à faire face (les matières premières sont très chères et rares, le manque de ressources humaines pour le travail au champ et dans le service à la personne.

- Savonnerie et produits dérivés : le remboursement est terminé (2 400 000 FCA)
- Motocyclettes pour assistance à la personne : 729 000 FCFA/2 775 000
- Culture d'ananas : 500 000 FCFA remboursés/3 097 800 prêtés

Le service à la personne est la seule activité qui marche. Elle pourra permettre d'un petit montant.

✓ **Nouvelles du Burkina Fasso :**

CEPPALA : centre intégré agrithèque, mise en place d'adduction d'eau  
Demande pour le village de KOPER, en association avec d'autres associations françaises : forage d'eau potable, château d'eau, adduction – coût : 9 939 550 FCFA.

## 2/ Rapport financier

Bilan financier :

- |                     |                   |
|---------------------|-------------------|
| - Dépenses :        | <b>3 115.70 €</b> |
| Soutien aux projets | 3 000 €           |

Agios	115.70 €
- Recettes	<b>1 704.70 €</b>
Dons	1 555 €
Cotisations	140 €
Divers	9.70 €
Déficit	<b>- 1 411 €</b>

Trésorerie : 1 180 € en France + 440 € au Togo

Prévision 2023 : 1 180 + 600 € (cotisations) = 1 780 €, soit 1 167 600 FCFA

### **3/ Discussions et décisions à prendre**

O.C.D.I. : l'assemblée demande une augmentation de notre partenariat

Sœurs hospitalières : dans l'attente de jours meilleurs

Burkina Fasso : il est décidé de ne plus engager de fonds. Il n'y aura donc pas de participation au projet de KOPER.

### **4/ Quitus aux administrateurs, approbation des comptes, approbation d'un nouveau projet**

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale est en mesure de procéder au vote.

Personne dans l'assemblée ne s'oppose à ce que les votes se déroulent à main levée.

- Rapport moral : approuvé à l'unanimité
- Approbation des comptes et du budget

Les comptes de l'exercice arrêtés au 31/12/22 sont approuvés à l'unanimité.

### **5/ Election du conseil d'administration**

Il n'y a pas de nouvelles candidatures. Les administrateurs sortants acceptent de se représenter, et sont élus à l'unanimité.

Le conseil d'administration est donc constitué comme suit :

Bureau :

Membres :

### **6/ Questions diverses :**

Il est vivement souhaité qu'une délégation de l'association puisse se rendre au TOGO cette année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Chacun est invité au verre de l'amitié.

M.  
Président

P.  
Trésorier

D.  
Secrétaire